

Vivre à

ROYBON

Février à Avril 2017



Photo Daniel Postic — Travail personnel, CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=3631370>

**Les ateliers
de l'association
« Bien vivre sur notre territoire »**

**La Grande braderie EMMAUS
le 19 mars à Roybon**

**Un programme culturel
toujours plus étoffé !**

VILLE DE ROYBON

roybon.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°111



SOMMAIRE



Vie municipale

P. 4



Vie sociale

P. 11



Vie culturelle

P. 14



Vie intercommunale

P. 18

EDITO



Chers Roybonnais,
Chers Amis,

Le 10 mars prochain nous aurons le plaisir d'accueillir à Roybon la sous-préfète, le Président du Département qui est aussi

notre Député, Jean-Pierre BARBIER et le Président de la Communauté de Communes, Yannick NEUDER, qui est également Vice-président de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

A cette occasion, nous inaugurerons officiellement le Distributeur Automatique de Billets de la Caisse d'Épargne et la Maison de Services Au Public (MSAP) qui accueille au sein des locaux de La Poste une présence dématérialisée de la CAF, de Pôle Emploi et de la CARSAT.

Cette matinée sera donc un peu le symbole de ce travail quotidien que la municipalité mène pour le maintien et le développement des services publics.

Le deuxième sujet que je veux évoquer c'est le début du rétablissement de la situation financière de la commune. Pour la 1ère fois depuis 5 ans nous avons pu, en 2016, payer la charge de la dette sans entamer nos réserves, éloignant ainsi le spectre de la mise sous tutelle. Le capital de la dette ne s'est pas pour autant évaporé et il nous faudra plusieurs années encore pour l'alléger significativement. Néanmoins, ce résultat témoigne que nous sommes dans la bonne direction.

En assainissant les finances de la commune et en préservant les services publics nous créons les conditions d'un renouveau de Roybon, c'est tout l'enjeu de cette deuxième moitié du mandat municipal.

Avec mes Adjoints et l'ensemble de l'équipe municipale nous nous y attelons avec enthousiasme. J'aurai ainsi l'occasion dans le prochain numéro du journal municipal de vous présenter le nouveau budget de la commune et les réalisations qu'il permettra de conduire.

Serge PERRAUD

Une situation financière assainie

Page 6

Les recettes de Dédé !

Page 10

« Pour la vie d'Henri »

Page 13

Une rentrée culturelle de qualité

Pages 14 et suivantes



Elections présidentielles 2017

Le premier tour est fixé au dimanche 23 avril 2017 tandis que le second tour aura lieu le dimanche 7 mai 2017. Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez toujours voter par procuration. Les formalités doivent être accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

**A compter de cette année, le bureau de vote sera situé dans la salle du bas de la nouvelle Mairie
53, route de Montfalcon à Roybon.**

Redécoupage de l'arrondissement de Vienne

Par arrêté préfectoral du 21 décembre 2016 du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les limites des arrondissements de Grenoble, La Tour-du-Pin et Vienne ont été modifiées pour les adapter aux nouvelles réalités économiques et notamment à la configuration des intercommunalités.

Ainsi, 24 communes de Bièvre Isère communauté dont Roybon passent de Grenoble à celui de Vienne.

**Depuis le 1^{er} janvier 2017, nous dépendons de la Sous-Préfecture de Vienne
16 bd Eugène Arnaud – BP 116 – 38209 VIENNE cedex.**

Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017.

Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France.

Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige,
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire (le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans),
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée au moyen d'un formulaire disponible en mairie ou accessible en ligne sur le site www.service-public.fr

Aide et accompagnement aux démarches administratives en ligne

Depuis le 16 janvier dernier, la maison du Territoire Bièvre Valloire propose une aide et un accompagnement des usagers à la réalisation des démarches administratives en ligne. Les lundi et mercredi de 9h à 12h et jeudi de 13h30 à 16h – Rue de la Guillotière à Beaurepaire – Tél : 04 37 02 24 80.

Favorisons les échanges entre particuliers

Depuis décembre 2015, le Département de l'Isère, en partenariat avec les intercommunalités de Bièvre-Valloire — à Beaurepaire, La Côte-Saint-André et Le Grand-Lemps — expérimente un système de location de voitures entre particuliers via le site de l'Autop'.

Ce service met en relation (avec rémunération), des propriétaires possédant un véhicule qu'ils n'utilisent pas régulièrement, avec des habitants ayant besoin de se déplacer de manière occasionnelle (démarches administratives, loisirs, vacances...).



Ce dispositif est sécurisé, grâce, notamment, à une assurance spécifique couvrant la période de location et permet de compléter l'offre de transports en commun existante.

Vous avez besoin très occasionnellement d'une voiture, pourquoi ne pas essayer l'auto-partage ?

C'est désormais possible à Roybon puisqu'un véhicule est proposé sur le site www.koolicar.com

L'IME A DU COEUR

Les enfants de l'IME de Roybon ont voulu aider des réfugiés mineurs du Soudan.

Suite au démantèlement de la « Jungle de Calais », ces jeunes étaient accueillis dans un établissement de la fondation OVE à Châtillon d'Azergues (69).

Les enfants ont réfléchi aux moyens pouvant leur être utiles.

Ils ont alors demandé au camp militaire de Chambaran des couvertures. Puis ont trouvé dans l'établissement des casseroles, plats et assiettes et ont fait appel à la générosité de la population du village.

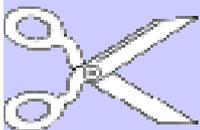
Enfin, ils se sont rendus sur place pour apporter ce matériel aux enfants accueillis et ont pu partager ensemble un repas typique, cuisiné et préparé par les enfants et les jeunes réfugiés dans un moment de convivialité.

« **Les enfants de l'IME** ».

Depuis son élection, le Maire tient une permanence chaque lundi de 10h30 à 12h30. N'hésitez pas à joindre le secrétariat de Mairie pour prendre rendez-vous !

Une question ? Une suggestion ? Une interrogation ?

Remplissez le bulletin ci-dessous et déposez-le en Mairie



Nom : Prénom :

Adresse :Téléphone :

Email :

Question :

Finances : la commune sur la voie du redressement !

Le Conseil Municipal a approuvé le 27 janvier dernier le Compte Administratif 2016, qui retrace l'exécution du budget et permet d'apprécier la situation financière de la commune.

La trésorière, qui est un agent de l'Etat, a, de son côté, produit une analyse financière que tous les roybonnais peuvent consulter sur le site internet de la commune.

Sur la gestion 2016 la trésorière fait notamment le commentaire suivant :

« Grâce à la hausse des recettes de fonctionnement et à une action forte engagée par la commune pour réduire ses charges réelles de fonctionnement, la capacité d'autofinancement brute a triplé au cours du dernier exercice. Cela permet à la commune de couvrir la totalité de du service de sa dette avec ses ressources propres d'exploitation, situation qui ne s'était pas produite au cours des 5 dernières années. »

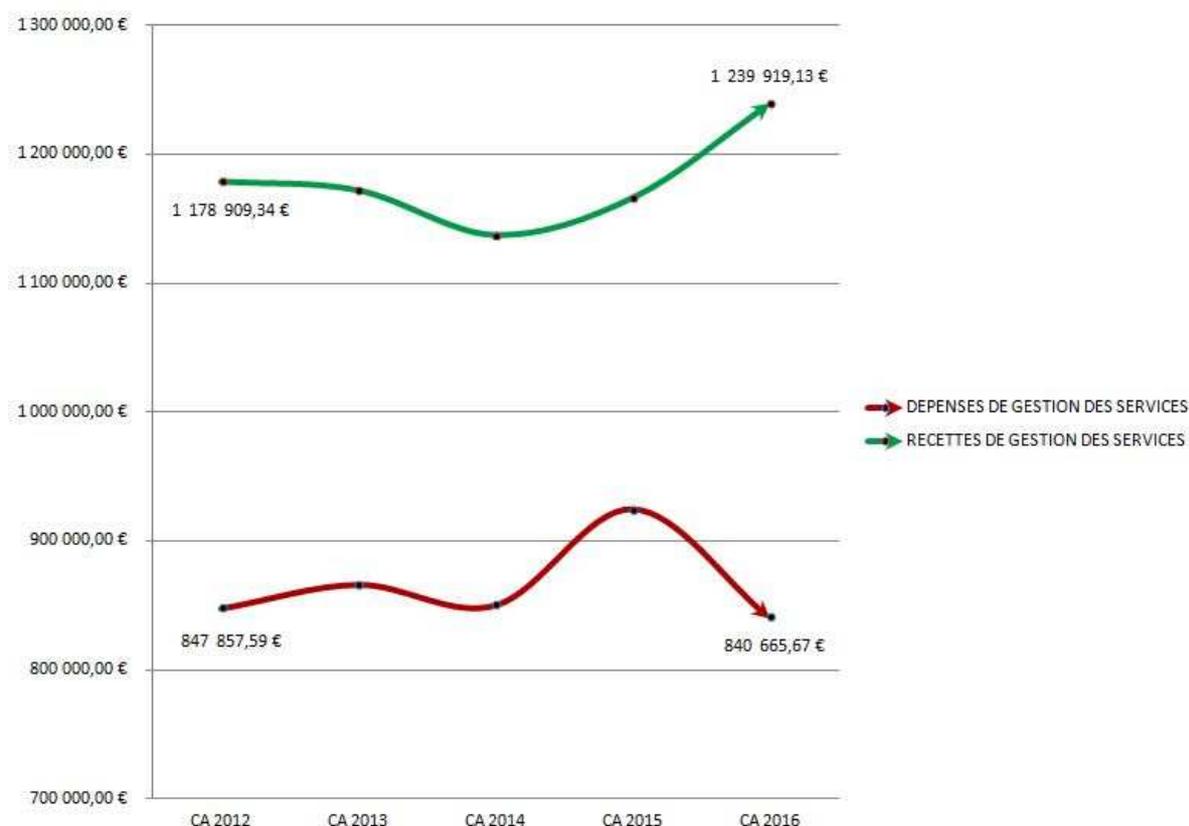
Si la commune maintient en 2017 le cap actuel, et c'est bien l'intention de la municipalité, nous pourrons alors commencer à discuter d'investissements nouveaux pour embellir la commune et poursuivre la marche en avant. C'est d'ailleurs ce que dit la Trésorière dans sa note :

« Il convient de souligner que la commune devant faire face à un service de la dette très élevé, un niveau important de fonds de roulement reste indispensable pour couvrir le besoin de financement qui en résulte. La poursuite du redressement de l'autofinancement devrait toutefois permettre à la commune d'utiliser une partie de ces réserves pour le financement de ses investissements au cours des prochains exercices. »

Ce Compte Administratif est un bilan d'étape et valide la stratégie de l'équipe municipale. La direction est la bonne mais la dette ne s'est pas évaporée et va peser encore de nombreuses années sur le budget de la commune. Il faut continuer dans ce sens et le Maire a tenu, lors de la séance du Conseil Municipal à remercier tous ceux qui ont contribué à ces premiers résultats :

- D'abord les Roybonnais eux-mêmes qui ont consenti à cet effort fiscal ;
- Ensuite les adjoints qui travaillent à ses côtés quotidiennement et qui ont accepté une diminution de leurs indemnités pour participer à cet effort ;
- Tous les élus du conseil qui s'engagent en donnant de leur temps et de leur énergie ;
- Enfin, les agents de la commune, dont les missions sont essentielles pour la vie quotidienne des habitants et qui se sont inscrits avec dévouement dans ce projet collectif de redressement.

Evolution des recettes et dépenses de gestion de 2012 à 2016



Quelques chiffres et explications des bons résultats obtenus

L'année 2016 aura été l'année durant laquelle la commune de Roybon n'a jamais autant contenu ses dépenses et jamais autant perçu de recettes de fonctionnement.

La municipalité a donc fait le choix de « **faire plus et mieux avec moins de moyens** ».

Les réformes mises en place depuis 2015 dans l'organisation des services, mais également les choix et orientations politiques décidés par le Conseil municipal, produisent leurs effets.

Les recettes de fonctionnement ont bondi de + 96 000 € entre 2015 et 2016, dont :

- Les loyers encaissés ont progressé de 19 600 € (+ 17,5 %) grâce à une gestion plus dynamique du parc immobilier communal (rénovation et mises en location des biens) ;
- Les efforts de gestion et de suivi rigoureux des conventions signées par la mairie ont permis de récupérer près de 20 000 € de recettes supplémentaires ;

Les dépenses, quant à elle, ont diminué de près de - 84 000 € entre 2015 et 2016 :

- Les charges à caractère général (assurances, contrats divers, fournitures, consommation des bâtiments) ont chuté de 37 679 € (- 11 %).
Dans le même temps, les budgets alloués à la culture et aux écoles ont été préservés ;
- Les charges de personnel ont diminué de 8 900 € alors que la qualité de service s'est améliorée (horaires d'ouverture de la mairie, gratuité des activités périscolaires...) ;
- Les autres charges de gestion courante ont chuté de 37 283 € (- 27 %) , parmi lesquelles les indemnités des élus alors que les subventions aux associations ont été maintenues ;



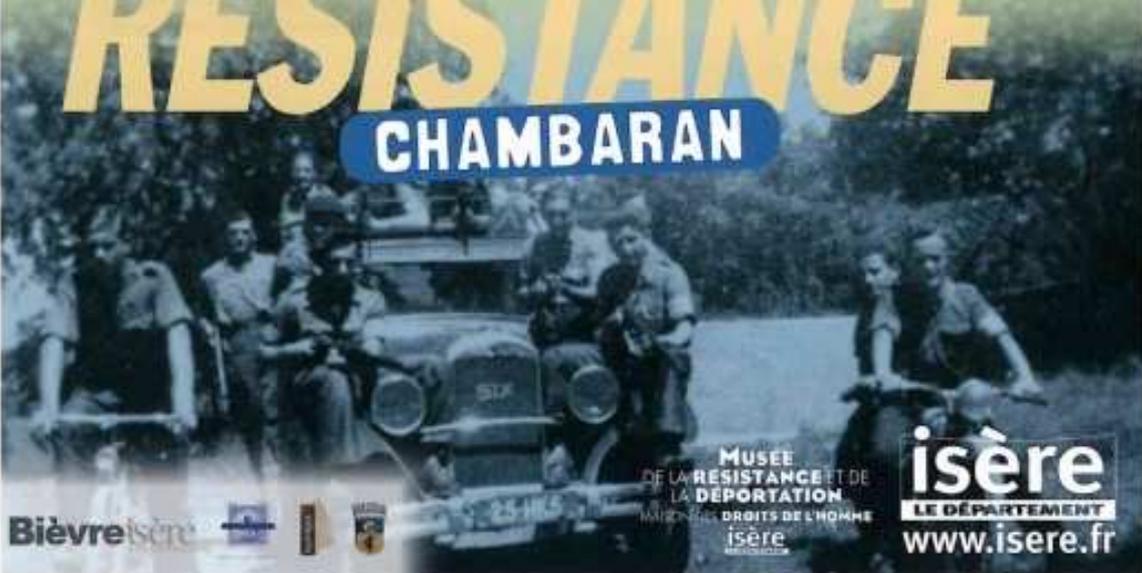
LE 8 MAI, CE N'EST PAS QU'UN JOUR FÉRIÉ !

3^{ème} EDITION
NOUVEAU
FORMAT
INFOS SUR WWW.ISERE.FR

8 & 24 KM

LUNDI 8 MAI 2017

COURSE DE LA RESISTANCE CHAMBARAN



Bièvre isère



MUSEE
DE LA RESISTANCE ET DE
LA DEPORTATION
MUSEE DES DROITS DE L'HOMME
isère
MUSEUM

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



COURSE DE LA RÉSISTANCE 2017

LUNDI 8 MAI

Pour sa 3^e édition, la Course de la Résistance vous invite le 8 mai 2017 à découvrir les lieux emblématiques de la Résistance dans les Chambaran : la maison natale de Rose Valland, le Château de Murinais, la maison d'Yves Farge et le poste émetteur clandestin à La Forteresse.

Au départ de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

- une course nature chronométrée de 8 km (150 D+)
- une course des enfants de 400 à 2000 m en fonction de l'âge
- deux boucles cyclotouristiques de 40 et 80 km avec des pauses gourmandes
- un village d'animations toute la journée (attelage, poney, mur d'escalade, tir à la carabine laser, restauration...)

Au départ de Murinais

- un trail chronométré de 24 km (700 D+)

Ouverture des inscriptions

dès le 20 février 2017 sur www.isere.fr

Les courses de 8 et 24 km sont répertoriées au calendrier des courses hors stades de l'Isère et respectent le règlement de la FFA (Fédération Française d'Athlétisme).

Photos : © P. Blanc, MFDI, Graphisme couverture : J.-J. Borell

VOUS NE COUREZ PAS ?
DEVENEZ BÉNÉVOLE !
contact : dejs.jsp@isere.fr

3^{ème} EDITION
NOUVEAU FORMAT
INFOS SUR WWW.ISERE.FR

MUSÉE
DE LA RÉSISTANCE ET DE
LA DÉPORTATION
MARCHÉ DES DROITS DÉMOCRATIQUES
isère

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

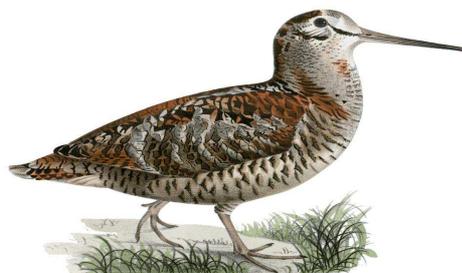
Recette de rôtie de bécasse

A compter de ce numéro, le journal municipal « Vivre à Roybon », vous présentera régulièrement une recette de cuisine concoctée par l'un des meilleurs cuisiniers de Roybon, Dédé SYLVESTRE.

Pour réaliser cette recette, il vous faut une bécasse faite à point ! Pour ce faire, l'histoire raconte que les anciens chasseurs usaient d'une technique particulière : ils les pendaient par les pattes dans leur cave et attendaient qu'une goutte se forme au bout du bec... signe qu'elles étaient faisandées.

Quels ingrédients sont nécessaires pour réaliser une rôtie de bécasse ?

- Une bécasse ;
- 150 g de beurre ;
- 150 g de poitrine de porc ;
- Sel et poivre ;



Quelles sont les étapes clés à respecter ?

- Cuire la bécasse à feu doux sur du beurre fondu et doré durant 1 h puis la désosser ;
- Écraser la viande à l'aide de deux fourchettes sur une planche à découper (et non à l'aide d'un robot) ;
- Assaisonner la viande (1 cuillère à soupe d'huile, de vinaigre de vin et de moutarde) ;
- Ajouter 3 gousses d'ail écrasées finement ainsi qu'une cuillère à soupe de Madère ;
- Faire cuire le tout à feu doux pour obtenir une farce ;
- Étaler la farce sur des tartines de pain frais légèrement beurrées ;
- Passer les tartines quelques instants au four à 200 ° ;

Vous pouvez déguster !

Mutuelle communale en partenariat avec GROUPAMA

Suite à sa mise en place en partenariat avec GROUPAMA, la mutuelle communale est toujours accessible aux roybonnais souhaitant s'assurer et bénéficier de solides remboursements de frais de santé tout en préservant leur pouvoir d'achat.



Agence GROUPAMA de Roybon
124 Grande Rue
38940 ROYBON
04.76.36.27.23



Un nouveau service en mairie de Roybon

L'ADMR des CHAMBARANS tient une permanence hebdomadaire en mairie de ROYBON :

Chaque mardi après-midi de 14h à 16h30

Cet accueil est à la disposition des habitants de Roybon, Saint Clair sur Galaure, Montfalcon et Marnans. Pour convenir d'un RDV : faites le 04 74 54 13 04 ou adressez un email à admrcmbr@fed38.admr.org



Point d'Information pour l'autonomie

Un point d'information a été créé à l'EHPAD de Roybon pour vous renseigner sur les modalités d'obtention et de fonctionnement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Renseignements au 04 76 36 31 00



L'association « Bien vivre sur notre territoire » fait carton plein

L'année 2017 a commencé avec la mise en place, ou la continuité, des ateliers organisés pour les personnes de plus de 60 ans sur le territoire de Chambaran.

Nous comptons à ce jour 2 ateliers en fonctionnement :

- Activité physique adaptée : le mercredi matin au sein de la résidence René MARION (10h à 11h30) ;
- Atelier informatique : le mardi matin au sein de l'ancienne école primaire, composé de 8 personnes et animé par Daniel POSTIC ;

L'association compte mener à bien d'autres projets pour 2017 parmi lesquels :

- Projections de films des années 1970 (1 séance / mois — lieu à définir) ;
- Présentation de matériels permettant la proximité et une aide à destination des personnes ayant un déficit de mobilité ;

Une journée sera organisée avec le concours du Conseil départemental de l'Isère, de la CARSAT et de la société TASDA.

- Perfectionnement au Code de la route : une séance de 2 h ainsi qu'un atelier de perfectionnement au Code de la route sont en discussion avec la Prévention routière ;
- Apprentissage et perfectionnement à l'utilisation d'outils informatiques et numériques (tablettes tactiles, gestion de emails, envoi de photos et de vidéos, accès aux jeux gratuits...) ;

Ces projets vous intéressent ? Rencontrons-nous !

Vous souhaitez d'autres activités ? N'hésitez pas à nous solliciter !

Comment participer ? Adhérez à l'association en contactant Jean Claude FOU DRAZ ou Bernard PERRIOLAT.



Association « Pour la vie d'Henri » : soyons solidaires !

Les roybonnais seront forcément sensibles à la cause portée par l'association « Pour la vie d'Henri ».

D'abord parce que la leucodystrophie est une maladie très grave et que nous sommes tous sensibles au devenir d'un enfant.

Ensuite parce que nous connaissons bien sa maman, Sandrine BRUNET, qui tient le salon de coiffure « L'COIFF » allée du 19 mars.



Henri (3 ans) est atteint de leucodystrophie, une maladie génétique orpheline détruisant le système nerveux central. La maladie a été détectée en septembre 2016. Concrètement, la maladie va peu à peu détruire le système de commande musculaire et atteindre des fonctions comme la marche, la vue, ...



Vous trouverez plus d'informations sur la maladie sur le site <http://ela-asso.com>.

Outre de nombreux soins et déplacements quotidiens (kiné, médecin, spécialistes, etc...), la maladie nécessite l'utilisation de divers appareillages (siège auto spécifique, équipement pour le bain, siège corset et fauteuil) pour qu'Henri et sa famille s'adaptent au mieux aux difficiles conséquences de la maladie.

Ces matériels sont coûteux et mal ou peu remboursés par la sécurité sociale et doivent être régulièrement changés pour suivre la courbe de croissance d'Henri.

Sa maison aura besoin d'être aménagée, les loisirs de Henri et de sa famille seront plus onéreux pour les adapter à son handicap.

De ce fait, Henri, son grand frère Augustin et ses parents ont besoin de l'appui et de la générosité de tous. L'association « Pour la vie d'Henri » a été créée dans le but d'aider Henri et sa famille à faire face à la maladie en permettant entre autre de collecter des fonds.

La carte de membre (20 euro par an) vous permet de participer à cet élan de solidarité.

Toute l'équipe de « Pour la vie d'Henri » vous remercie d'avoir pris le temps de lire cet appel du cœur et espère votre soutien pour Henri et sa famille.

association pour la vie d'Henri
2635 route de la vallée, 26390 Hauterives
pourlaviehenri@gmail.com
suivez nos actions pour Henri:
www.facebook.com/Pourlaviehenri





**Cette année, grâce à Bièvre Isère Communauté,
la bibliothèque participera au Festival des
Arts du Récit de Grenoble,
en accueillant un conteur
Le Vendredi 12 Mai à 20h00
Salle polyvalente
Entrée libre.
A partir de 8 ans.**

Calendrier des manifestations des associations roybonnaises

- 26/02 : Matinée Boudins de l'ACCA
- 01/03 : repas Chasseur du Club Génération Mouvement
- 05/03 : Thé dansant de l'Association « Pour des sourires »
- 11/03 : Soirée dansante de l'association des Montfaucon
- 19/03 : Braderie de l'Association Emmaüs
- 01/04 : Soirée Moules-frites du Sou des Ecoles
- 27/04 : Don du sang



« RAMENE TA GRAINE » : une première édition réussie !

La première édition de « *Ramène ta Graine* », journée participative autour du jardin, organisée par les bibliothèques de Roybon et Viriville au mois de Novembre a été un grand succès !

Cette manifestation avait commencé à Roybon la veille au soir avec des projections de films en partenariat avec le collectif des « Projections à la Noix » qui offrait aux habitants une soupe confectionnée par leurs soins.

Le Samedi, plus de 700 personnes sont venues à Viriville pour :

- participer à un atelier ;
- écouter des histoires ;
- échanger des graines, arbustes ou conseils ;
- assister à des démonstrations de taille ou bouturage ;
- admirer le travail des enfants de l'école de Viriville ;
- goûter des produits locaux ainsi que la soupe proposée par l'AMAP des Arroches ;

Le concours de gâteaux à la noix a été remporté par la classe de Maternelle de Viriville et celui du meilleur vin de noix par une Roybonnaise: Suzon Berruyer. Le jury, composé d'élue(s) des deux communes ainsi que de Yannick NEUDER, Président de Bièvre Isère Communauté, a remis à chacun des gagnants un prix.

Sandrine et Ghislaine, les bibliothécaires, remercient toutes les personnes : visiteurs, intervenants, bénévoles qui ont participé au succès de cette journée et vous donnent rendez-vous le **Samedi 22 Avril à l'école de Roybon** pour la deuxième édition de « *Ramène ta Graine* ».

Un programme complet de la journée sera diffusé très prochainement.





YAKHIA Nord-Niger

Maison des Associations
9 rue du Colombier 38160
St-Marcellin
Tél : 06 45 54 37 95
Mail : yakhia@leposte.net



**« Retour en image »
sur le voyage exceptionnel
à Agadez au Niger - déc 16**

Depuis le 14 février 2010 aucun avion touristique ne s'était posé à **Agadez** pour des raisons de sécurité... **zone rouge** !

En **décembre 2016**, la Présidente de Yakhia a pu participer à un « vol spécial » organisé par Point-Voyages.

La bibliothèque de Roybon, vous invite à découvrir les festivités, les rencontres avec les différents responsables et partenaires, la vie quotidienne au cours de ce reportage réalisé avec quelques **vidéos et photos prises à Agadez**. – durée 1 H

Puis intervention de Guy Collet, qui nous fera partager son expérience de maraîchage en Afrique avec l'association TAKROUST.

Mercredi 1er MARS
18h30
Mairie de Roybon

Le Bibliobus stationnera en bibliothèque de Roybon le 17 mars à 10 h !

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr





9^{ème} braderie de Roybon

Elle aura lieu à la salle des fêtes **le dimanche 19 mars de 10 h à 17 h.**

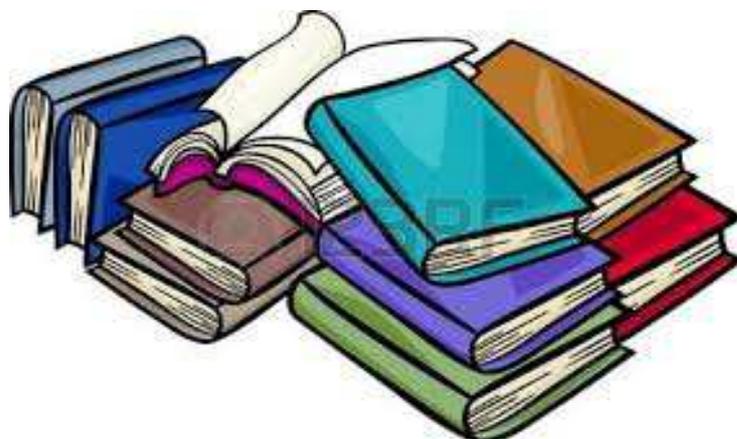
Tous les Roybonnais qui connaissent cette manifestation l'attendent maintenant avec impatience. Comme chaque année vous trouverez un très grand choix d'articles (vêtements, livres, bibelots, vaisselle, jouets, petit mobilier, etc..) à des prix très intéressants.

La recette de cette braderie sera remise à la communauté Emmaüs de St Paul Les Romans. Rappelons que les communautés Emmaüs ne demandent aucune subvention pour leur fonctionnement. Chaque visiteur est donc partie prenante d'une chaîne de solidarité dont la boutique de Roybon est un maillon. Nous espérons que cette journée sera, comme les précédentes, une occasion de rencontre, de convivialité, d'échange.

En attendant ce dimanche exceptionnel, nous vous accueillerons avec plaisir à la boutique aux heures habituelles.

Prochaines dates d'ouverture
Les mercredis 15 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai, de 14 h à 17 h
Les samedis 4 mars, 1 avril, 6 mai de 9 h à 12 h

Merci à tous les Roybonnais qui participent à la chaîne de solidarité en donnant ou en achetant.



Nous avons eu le plaisir de voir que notre « livre service » sous les halles rencontrait un vif succès. Rappelons le principe : chacun peut se servir dans le réfrigérateur, rapporter le livre ou le garder, ou même en apporter d'autres...



La Ressourcerie : Collecte d'encombrants en porte à porte

La Ressourcerie sera de passage à Roybon le samedi 11 mars 2017 en après-midi !

Pour bénéficier de leurs services, inscrivez-vous en mairie par téléphone

Objectifs :

- Eviter les décharges sauvages ;
- Proposer un nouveau service aux habitants ;
- Augmenter le pourcentage de réemploi ;



Comment ça marche ?

- Inscription en mairie en donnant une liste précise des objets à collecter ainsi que vos noms, adresses et numéro de téléphone ;
- Ne seront récupérés que les produits inscrits sur cette liste ;
- Sont concernés les produits trop lourds / encombrants pour entrer dans un véhicule classique ;
- Vous les déposez devant votre habitation et la Ressourcerie effectue un circuit de ramassage;

Suzanne Civier
Directrice de La Ressourcerie de Bièvre Valloire
200 Route du Village
38870 Saint Pierre de Bressieux
Tel : 06 35 55 31 07
04 27 69 00 62
Mail : contact@laressourcerie-bv.fr
www.laressourcerie-bv.fr

La Ressourcerie de Bièvre Valloire est membre du réseau des Ressourcerie



FORMULAIRE DE COMMANDE CONTAINER

Cadre réservé à l'administration

N° _____

DATE : _____ 2017

CONTENANCE :

TARIFS 2017 :

<input type="checkbox"/> 120 litres	NB : _____	Prix : 41 € TTC
<input type="checkbox"/> 180 litres	NB : _____	Prix : 51 € TTC
<input type="checkbox"/> 240 litres	NB : _____	Prix : 53 € TTC
<input type="checkbox"/> 360 litres	NB : _____	Prix : 73 € TTC
<input type="checkbox"/> 660 litres	NB : _____	Prix : 172 € TTC
<input type="checkbox"/> 770 litres	NB : _____	Prix : 179 € TTC

NOM : _____	N° TEL FIXE : _____
PRENOM : _____	N° PORTABLE : _____
ADRESSE : _____	
CHEQUE JOINT (à l'ordre de PLASTIC OMNIUM) <input type="checkbox"/>	
FACTURE A FOURNIR (ajouter 23 euros pour les particuliers) <input type="checkbox"/>	

<u>Signature Client</u> :	<u>Visa Service Environnement</u> :

Ce formulaire accompagné du chèque doit être adressé par courrier à l'adresse suivante :

BIEVRE-ISERE COMMUNAUTE - Pôle Environnement
Grenoble Air Parc - 1 avenue Roland Garros 38590 SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS

ou **déposé** à l'adresse suivante :

BIEVRE-ISERE COMMUNAUTE - Pôle Environnement
1 boulevard de Lattre de Tassigny 38260 LA COTE SAINT-ANDRE

Tél : 04.74.20.86.73 - Fax : 04.74.20.86.77  environnement@bievre-isere.com

Lorsque la commande est disponible, nous vous avertissons par courrier et nous vous demandons de vous présenter à l'adresse ci-dessous pour la récupérer.

Lieu de retrait des containers : CENTRE TECHNIQUE
Adresse : Zone artisanale des Meunières II - 12 rue Joseph Ferdinand ROSSAT 38260 LA COTE SAINT-ANDRE

Jours de retrait : du lundi au vendredi

Horaires de retrait : entre 10h00 et 12h00





MAISON DES SERVICES PUBLICS ET DE L'EMPLOI

24 avenue Jongkind
 38260 La Côte Saint André
 Tél. : 04.74.20.31.57
 Fax : 04.74.20.83.44
 E-Mail : msp@bievre-isere.com
HORAIRE D'OUVERTURE
 LUNDI 9h à 12h / 13h30 à 17h
 MARDI 9h à 12h / 13h30 à 17h
 MERCREDI 9h à 12h / 13h30 à 17h
 JEUDI 9h à 12h / 13h30 à 17h
 VENDREDI 9h à 12h / 13h30 à 16h30

Défibrillateur cardiaque

La caisse locale de Groupama a offert il y a quelques semaines un défibrillateur cardiaque à la commune de Roybon lors d'une soirée organisée dans les locaux de l'actuel secrétariat de Mairie.

Le défibrillateur cardiaque a été installé à proximité immédiate de la salle des Fêtes, sous le préau des vestiaires.

Nous remercions vivement Groupama, sa caisse locale ainsi que l'ensemble des administrateurs pour cette action de prévention.

REGLEMENTATION

STOP AU FEU DE JARDINS

Le brûlage des déchets végétaux dans les jardins est soumis à réglementation.
 Cette pratique est interdite tout au long de l'année.
 Les déchets verts doivent être soit compostés sur place soit broyés soit emmenés à la déchetterie.
 Vous préserverez votre santé et la qualité de l'air.

Aumônerie de l'EHPAD

L'équipe de l'aumônerie de la résidence René Marion de Roybon cherche à s'étoffer.
 Si vous disposez de quelques heures les jeudis après-midi, venez nous rejoindre !
 Vous serez les bienvenus pour accompagner les résidents à la Messe et les raccompagner ensuite dans leur logement.

PERMANENCE DU MAIRE

Le maire est présent tous les lundis de 10h30 à 12h30

Renseignements : 04 76 36 21 82
Hélène et Maurice CELLIER

HORAIRE DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
 Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
 Mercredi : 8h30-12h30
 Jeudi : 13h30-17h
 Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

HORAIRE DE LA DECHETTERIE

	VIRIVILLE	ROYBON
LUNDI	fermée	14h/17h
MARDI	10h/12h	fermée
MERCREDI	8h/12h	14h/17h
JEUDI	10h/12h	fermée
VENDREDI	13h30/17h30	10h/12h
SAMEDI	8h/12h	13h30/16h30

MENTIONS LEGALES

Responsable de publication:
 Serge Perraud ,Maire.
Rédaction et mise en page:
 commission municipale.
Impression: secrétariat.
Téléphone: 04.76.36.21.79
Télécopie: 04.76.36.27.48
Courriel: mairie@roybon
Site: www.roybon.fr

Merci à G.Bret, M. Cellier , A. Vannucchi et Daniel POSTIC pour leurs photos

PROCHAINE PARUTION
 Avril 2017